

## CONSEIL MUNICIPAL DE FLEURVILLE

Séance du 19 Février 2019 à 20 h

Président : Mme Patricia CLÉMENT

Étaient présents : Mmes PARENT - CHABRIDON – SIGNORET – BILLOUD - Mrs REVILLON – GUILLEMIN – PANNETIER - PRUDENT

Étaient excusés : Mme COULON et Mr LAMY-PERRET

Mme CHABRIDON est désignée secrétaire de séance

Après lecture, le compte-rendu du 21 Janvier 2019 a été approuvé à l'unanimité. Mme le Maire demande à ce que soit rajoutée à l'ordre du jour une délibération concernant le CECL.

### Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) dans le cadre du PLUI

Le Maire présente le PADD qui tourne autour de trois axes :

- préserver et valoriser un cadre bâti, paysager et environnemental remarquable
- conforter l'armature urbaine pour organiser le maintien et l'accueil des populations
- promouvoir la création d'activités et de richesses, ce qui concerne tout particulièrement notre secteur avec l'attrait de la gare et la zone de commerces.

Les élus font remarquer que le document ne cite pas la gravière

Le cabinet d'études Urbicand est venu présenter un pré-projet de plan de zonage le 07 Février dernier.

### Demande amendes de police

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, autorise Mme le Maire à déposer un dossier de subvention amendes de police pour la mise en sécurité de la place des pompiers.

### Remboursement du repas de M PAGNEUX suite à formation

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, accepte de rembourser le repas à M PAGNEUX suite à la formation du renouvellement de son certiphyto.

### Subvention au CECL

Suite notamment au licenciement du personnel du centre de loisirs en raison de la fin des rythmes scolaires, le CECL a 37 400 euros de dette. Un remboursement par les 12 communes de l'ancienne communauté de communes est proposé au prorata des habitants. La commune de Fleurville a donc 2614.85 euros à verser sur deux exercices. Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents, accepte de verser 2614.85 euros répartis sur deux exercices en 2019 et 2020, à condition que les douze communes participent et que la gestion du CECL soit étroitement surveillée avec un contrôle tous les trimestres.

### Orientations budgétaires

Les différentes commissions présentent les projets de travaux envisagés pour 2019.

- Agrandissement de l'aire de jeux financé par la Communauté de Communes
- Voirie : chemin menant au parking derrière la mairie, aménagement de la place de l'abri bus, chemin des Tessonnières
- Bâtiments : bande en inox plus large du parquet de la salle des fêtes, cour du T3, isolation appartement de la poste, adoucisseur pour le bâtiment de la mairie, mise aux normes électriques de la chapelle, lavoir en face de la mairie, meuble bibliothèque
- Matériels : perforateur, tondeuse, triangle et gyrophare camion, guirlandes électriques, borne à incendie à déplacer

Tous ces travaux seront examinés lors du vote du budget 2019.

### Questions diverses

- Le SMUR de Mâcon s'étonne de la présence de la barrière empêchant l'accès au plan d'eau au port de Fleurville. VNF nous a répondu que les services d'urgence peuvent y accéder avec leur passe.
- La commission des finances se réunira le 11 Mars à 20 heures
- La réunion pour le zonage du PLUI aura lieu le 05 Mars à 20 heures
- Le prochain conseil municipal aura lieu le 14 Mars

Le Maire